ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS
ZA de la Touche Tizon
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2017

ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 MAI 2018

Exercice social du 01.01.2017 au 31.12.2017

actu elles
Audit et Expertise Comptable

ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « BRETAGNE ATELIERS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « B » de l'annexe concernant les « faits caractéristiques de l'exercice ».

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1ier janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés de la correcte comptabilisation des impacts financiers engendrés par le protocole d'accord signé en 2015, entre votre Association et ses partenaires, décrits dans le paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels joints.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Grégoire, le 15 mai 2018



Pour ACTU'ELLES
Catherine GRIMOND
Commissaire aux Comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2017 Brut	31/12/2017 Amort. et Dépréc.	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	528 074	288 509	239 565	
	Concessions brevets droits similaires	468 943	421 848	47 096	29 476
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	273 744		273 744	273 744
	Constructions	913 117	596 848	316 269	323 326
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 814 820	3 116 744	698 076	765 256
	Autres immobilisations corporelles	1 783 465	1 382 394	401 071	279 417
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	6 021		6 021	284 134
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 906		1 906	1 906
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	7 880		7 880	7 880
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	251 154		251 154	246 575
	TOTAL (I)	**8 049 124**	**5 806 342**	**2 242 782**	**2 211 712**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	1 047 010	315 166	731 844	832 759
	En-cours de production de biens	89 235	11 406	77 829	104 801
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	313 055	20 556	292 499	269 621
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	61 857		61 857	39 065
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	971 023		971 023	962 221
	Autres créances	1 084 789		1 084 789	932 966
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 275		1 275	1 266
	DISPONIBILITES	3 640 058		3 640 058	2 867 966
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	180 786		180 786	513 082
	TOTAL (II)	**7 389 088**	**347 128**	**7 041 960**	**6 523 747**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**15 438 212**	**6 153 470**	**9 284 742**	**8 735 459**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			245	245
	(3) dont à plus d'un an			9 977	184 489

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	186 010	186 010
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	428 524	426 082
	Report à nouveau	(3 526 113)	(4 215 717)
	Résultat de l'exercice	711 350	741 135
	Total des fonds propres	(2 200 228)	(2 862 490)
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	1 400 000	1 400 000
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	58 113	9 025
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	40 089	53 055
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	1 498 203	1 462 080
	Total des fonds associatifs	(702 026)	(1 400 410)
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	150 000	384 115
	Total des provisions	150 000	384 115
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	545 507	556 431
	Emprunts et dettes financières divers	3 368 583	3 398 473
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	325 475	511 653
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 087 312	1 099 675
	Dettes fiscales et sociales	3 837 213	3 171 542
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	111 394	63 042
	Autres dettes	58 463	57 997
	Produits constatés d'avance	502 820	892 941
	Total des dettes	9 836 767	9 751 754
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 284 742	8 735 459

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	711 350,13	741 135,42
(1) Dont à moins d'un an	6 291 446	5 386 095
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 816	1 908

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	604 210		604 210	202 001
	Production vendue (Biens)	19 147 691	57 053	19 204 743	16 997 692
	Production vendue (Services et Travaux)	86 782		86 782	62 619
	Montant net du chiffre d'affaires	**19 838 683**	**57 053**	**19 895 735**	**17 262 312**
	Production stockée			(20 800)	9 330
	Production immobilisée			41 881	128 592
	Subventions d'exploitation			5 999 816	5 495 188
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			515 809	219 331
	Autres produits			25 649	23 178
	Total des produits d'exploitation (1)			**26 458 091**	**23 137 931**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			497 866	96 821
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 231 612	4 372 545
	Variation de stock			238 612	212 306
	Autres achats et charges externes			3 936 687	2 485 364
	Impôts, taxes et versements assimilés			493 962	408 344
	Salaires et traitements			11 605 532	10 666 829
	Charges sociales du personnel			3 878 590	3 402 237
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			370 612	315 884
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			91 754	267 192
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			237 677	332
	Total des charges d'exploitation (2)			**25 582 904**	**22 227 854**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**875 186**	**910 077**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**875 186**	**910 077**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	93	1 153
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**93**	**1 153**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	144 742	150 299
	Différences négatives de change	966	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**145 709**	**150 299**
	RESULTAT FINANCIER	**(145 616)**	**(149 147)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**729 570**	**760 930**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	18 533	14 942
	Sur opérations en capital	13 103	41 060
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	328 115	798 560
	Total des produits exceptionnels	**359 751**	**854 562**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	283 962	708 167
	Sur opérations en capital		31 380
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	94 000	134 800
	Total des charges exceptionnelles	**377 962**	**874 347**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(18 211)**	**(19 785)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	9	10
	TOTAL DES PRODUITS	**26 817 935**	**23 993 646**
	TOTAL DES CHARGES	**26 106 584**	**23 252 511**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**711 350**	**741 135**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		1 490
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		331
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	415 652			(282 251)	169 829	528 074
	Autres	424 441		13 142	(31 360)		468 943
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**840 093**		**13 142**	**(313 611)**	**169 829**	**997 017**
CORPORELLES	Terrains	273 744					273 744
	Constructions sur sol propre	484 521					484 521
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	408 188		10 271	(10 137)		428 597
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 691 638		120 915	(2 267)		3 814 820
	Instal., agencement, aménagement divers	889 692		124 398			1 014 090
	Matériel de transport	55 998		27 354		34 574	48 778
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	669 636		53 120		2 159	720 596
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	284 134		47 902	326 015		6 021
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 757 550**		**383 960**	**313 611**	**36 733**	**6 791 166**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 906					1 906
	Autres titres immobilisés	7 880					7 880
	Prêts et autres immobilisations financières	246 575		15 827		11 247	251 154
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**256 361**		**15 827**		**11 247**	**260 940**
	TOTAL	**7 854 004**		**412 928**		**217 809**	**8 049 124**

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	415 652	42 686	169 829	288 509
	Autres	394 966	26 882		421 848
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	810 618	69 568	169 829	710 356
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	175 073	21 851		196 924
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	394 310	5 614		399 924
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 926 382	190 362		3 116 744
	Autres instal., agencement, aménagement divers	693 033	37 951		730 984
	Matériel de transport	55 998	4 167	34 574	25 591
	Matériel de bureau, mobilier	586 879	41 099	2 159	625 819
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 831 674	301 044	36 733	5 095 985
	TOTAL	5 642 292	370 612	206 562	5 806 342

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	384 115	94 000	328 115	150 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**384 115**	**94 000**	**328 115**	**150 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	501 531	91 754	246 157	347 128
	Sur comptes clients	237 631		237 631	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**739 162**	**91 754**	**483 788**	**347 128**
	TOTAL GENERAL	**1 123 277**	**185 754**	**811 903**	**497 128**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		91 754	483 788	
	- financières				
	- exceptionnelles		94 000	328 115	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	251 154	245	250 909
	Clients douteux ou litigieux	13 013	3 036	9 977
	Autres créances clients	958 009	958 009	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	975 207	975 207	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	76 532	76 532	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 101	6 101	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	26 950	26 950	
	Charges constatées d'avance	180 786	180 786	
	TOTAL DES CREANCES	2 487 753	2 226 866	260 886
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 816	1 816		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	543 692	137 509	406 183	
	Emprunts et dettes financières divers	3 368 583	554 919	2 459 497	354 167
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 087 312	1 087 312		
	Personnel et comptes rattachés	1 721 900	1 721 900		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 527 475	1 527 475		
	Impôts sur les bénéfices	9	9		
	Taxes sur la valeur ajoutée	587 829	587 829		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	111 394	111 394		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	58 463	58 463		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	502 820	502 820		
	TOTAL DES DETTES	9 511 292	6 291 446	2 865 679	354 167
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 890			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	186 010			186 010
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	426 082	9 765	7 323	428 524
Report à nouveau	(4 215 717)	741 135	51 531	(3 526 113)
Résultat de l'exercice	741 135	711 350	741 135	711 350
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	1 400 000			1 400 000
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	9 025	63 546	14 457	58 113
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	53 055		12 966	40 089
Provisions réglementées				
TOTAL	**(1 400 410)**	**1 525 796**	**827 412**	**(702 026)**

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

A - Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9.284.742 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 711.350 euros.

B - Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre du protocole d'accord de conciliation validé en juillet 2015, sous l'égide de mandataires Ad' hoc, entre l'association Bretagne Ateliers et les partenaires industriels, financiers, bailleur, collectivités territoriales et l'Etat, le plan de restructuration, et plus précisément le plan de départ volontaire sur la période 2015-2017 concernait 63 personnes.
Ce sont 61 personnes qui sont sortis des effectifs à fin 2017. Le plan étant terminé depuis fin juillet 2017.

Dans le cadre de cette mission de mandat à l'exécution du protocole, les parties se sont réunies une fois tous les trimestres, afin de rendre compte du respect des engagements réciproques au titre du protocole.

Nous reviendrons sur l'impact de ces différentes mesures dans les rubriques concernées de l'annexe.

L'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2016 s'analyse comme suit :

- Secteur Automobile : en forte augmentation de 2.614 K€ ; lancement du nouveau véhicule 5008 sur le site de la Janais (Rennes) et préparation de pièces pour le nouveau utilitaire de l'usine de Sevel Nord.
- Secteur Ferroviaire : en légère diminution de (129) K€
- Secteur Aéronautique : en progression de 298 K€
- Secteur services : en progression de 327 K€
- Autres activités : en régression de (476 K€)

Malgré un chiffre d'affaires en augmentation sensible, le résultat d'exploitation bénéficiaire ressort à 876 mille euros contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 910 mille euros l'exercice précédent, en raison principalement du coût du personnel intérimaire nécessaire quant au lancement du nouveau véhicule 5008.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

C - Règles et Principes comptables

- Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivant du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que les règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général de 2005 et le règlement CRC 99-01 relatif aux associations applicables à la clôture de l'exercice.

- Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

D - Notes sur le bilan actif

1. Evaluation de l'actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations financières ont été évaluées au prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur obtention.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Actif Immobilisé	A l 'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	840 093	326 753	169 829	997 017
Immobilisations corporelles	6 757 550	70 349	36 733	6 791 166
Immobilisations financières	256 361	15 827	11 247	260 940
TOTAL	7 854 004	412 928	217 809	8 049 124

Les immobilisations incorporelles sont constituées :
* de frais de développement pour **528.074** euros ; correspondant aux frais d'industrialisation des véhicules de l'usine PSA de Rennes (508 et 5008).
* de logiciels et brevets pour **468.943** euros.

Les immobilisations financières sont composées :
* de dépôts et cautionnements pour **251.154** euros
* de titres participations et immobilisés pour **9.786** euros

2. Amortissements

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et ou d'une dépréciation.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de développement	*LINEAIRE*	*5 ANS*
Logiciels	*LINEAIRE*	*3 A 5 ANS*
Constructions	*LINEAIRE*	*20 A 40 ANS*
Agencements et aménagements	*LINEAIRE*	*10 ANS*
Installations techniques	*LINEAIRE*	*5 A 10 ANS*
Matériels et outillages	*LINEAIRE*	*5 ANS*
Matériel de transport	*LINEAIRE*	*4 A 5 ANS*
Matériel informatique	*LINEAIRE*	*3 A 5 ANS*
Mobilier de bureau	*LINEAIRE*	*5 ANS*

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Si la valeur actuelle d'un actif

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Amortissements & Provisions	A l 'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	810 618	69 568	169 829	710 356
Immobilisations corporelles	4 831 674	301 044	36 733	5 095 985
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	**5 642 292**	**370 612**	**206 562**	**5 806 342**

3. Evaluation des Stocks

Les matières premières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires compris) selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris pour l'évaluation des stocks.

Les encours de production ont été valorisés de la manière suivante :

Coût de matières premières
+ Main d'œuvre directe suivant l'état d'avancement en pourcentage
+ Coefficient de frais indirects de production

Il est établi un contrôle de cohérence du coût ainsi obtenu par rapprochement avec les coûts des produits finis.

Les produits finis ont été valorisés de la manière suivante :
Coût de matières premières
+ Main d'œuvre directe
+ Coefficient de frais indirects de production

Les valeurs ainsi obtenues ne peuvent être supérieures à 80% du prix de vente des produits.

4. Dépréciation des Stocks

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle ou de leur rotation lente à la clôture de l'exercice.

5. Evaluation des créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

L'état des créances est détaillé à la page 17 de la plaquette.

6. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	24 661
Autres créances	645 339
Total	**670 000**

E - Notes sur le bilan passif

Les titres associatifs ont été inscrits en fonds associatifs avec droit de reprise pour 1.400.000 euros. Les titres associatifs sont remboursables à l'initiative de l'émetteur, Bretagne Ateliers.

1. Variation des fonds associatifs

Nous vous demandons de bien vouloir vous référer au tableau page 18 de la plaquette.

2. Provisions pour risques et charges

La provision concerne des litiges en cours sur le personnel pour 50.000 euros d'une part, et un risque URSSAF pour 100.000 euros d'autre part.

La variation des provisions pour risques et charges est annexée à la page 17 de la plaquette.

3. Etat des dettes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dette financière a été renégociée dans le cadre du protocole d'accord de conciliation ; il a été acté un gel des remboursements en capital sur 3 ans (2015-2017), et une reprise des remboursements en 2018 étalée sur une période de 5 ans.

L'état des dettes est détaillé à la page 17 de la plaquette.

4. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58 752
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 268
Dettes fiscales et sociales	2 521 142
Autres Dettes	13 963
	2 660 124

F - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 906	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			245 128
Autres dettes			

G - Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Au niveau de la rubrique "Autres achats et charges externes", nous constatons une augmentation de 1.413.000 euros, en raison principalement du coût de l'intérim nécessaire au lancement du véhicule 5008 en 3 équipes sur l'usine de "Rennes la Janais" et du nouveau utilitaire de l'usine de "Sevel Nord". Dans le cadre du protocole d'accord de conciliation, une franchise de loyers sur 3 ans (2015-2016-2017) avait été accordée à l'entreprise, l'impact sur 2017 de réduction

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de charges s'élève à 463.000 euros.

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.000 euros, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

3. Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles correspondent principalement au coût de la fin du plan de restructuration pour 246.777 euros, et au coût de la fin du moratoire du contrôle URSSAF pour 37.185 euros. Les provisions correspondent à des risques sur le personnel et sur l'URSSAF.

Les produits exceptionnels concernent la reprise de provision du contrôle URSSAF pour 39.008 euros et la reprise de provision du coût du plan de restructuration pour 289.107 euros.

H - Autres informations

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Dans le cadre de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, article 20, nous devrions communiquer le montant 2017 des rémunérations brutes des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés. Seul un dirigeant salarié dispose d'une rémunération. Dans un souci de confidentialité, nous ne pouvons donc porter à votre connaissance cette information.

2. Effectif moyen

Catégories de salariés	2017	2016
Ouvriers	424	402
Apprentis	1	1
Employés	18	18
Agents de maîtrise & Techniciens	70	68
Cadres	19	19
Total	532	508

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3. Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite, ces derniers se limitent à l'Indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode retenue dans le calcul de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme US-GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Project Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Turn over faible,
- Table de mortalité INSEE 2015,
- Revalorisation des salaires : Profil 1,5%,
- Taux d'actualisation : 1,31% (taux de rendement moyen des obligations Corporate AA).

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié a été retenue pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2017 (100% de départ volontaire de 65 à 67 ans).
Les indemnités de fin de carrière se chiffrent à 2.091.733 € uros au 31 décembre 2017 contre 2.007.809 € l'exercice précédent, en augmentation, principalement liée à la baisse du taux de charges.

4. Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés	Montant
Crédit-bail mobilier	0
Crédit-bail immobilier	0
Affacturage	2 109 644
Nantissement Fonds commerce (Prêt banc.500K€)	250 000
Nantissement Matériel production (Prêt banc. 500K€)	456 630
Gage sur Stock	70 831

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Total	**2 887 105**

Engagements reçus

Autres engagements reçus	Montant
Garantie OSEO - BPI	29 897
Garantie France Active	250 000
Total	**279 897**

5. Engagements crédit-bail

NEANT

6. Filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable nette des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES (31/12/2017)	343 072	49,80	1 906	36 614